

CONSTRUISONS UNE CHARTE SUR NOS USAGES NUMÉRIQUES

« Préparons le contenu de notre charte »

Séance n° 3

 3 X 50 minutes

Contexte de la séance

En classe, tout comme à la maison, les élèves utilisent des outils numériques (un ordinateur, une tablette, un appareil photo, ...). Il est important de se fixer des règles pour les utiliser de façon critique, respectueuse et raisonnable.

Plutôt que de les imposer, il est préférable d'amener les élèves à réfléchir et constituer ces règles eux-mêmes.

Objectif de la séance

Porter un regard critique sur ses usages et utilisations des outils numériques en vue de se fixer des règles (de respect du matériel, de sécurité...)

Acquis d'apprentissage

Au terme de la séance, l'élève sera capable:

- de fixer et respecter des règles d'utilisation des outils numériques qui tiennent compte de soi et des autres.

Matériel nécessaire

- Des feuilles A4 et un marqueur

Déroulement

Mise en situation :

Dans un premier temps, il s'agit de donner du sens à la charte qui va être construite.

L'enseignant explique : *“A l'école, comme à la maison, nous utilis(er)ons régulièrement du matériel numérique (ordinateur, appareil photo, tablette...). Il est important que nous nous fixions des règles pour que tout se passe sans problème”.*

1. Premier jet d'idées [50 minutes]

Les élèves s'expriment librement et débattent autour de questions posées par l'enseignant :

- ⇒ *“Qu'est-ce qui peut poser problème lorsque nous utilisons le matériel informatique (numérique) ?”*
- ⇒ *“A quoi devrions-nous surtout faire attention lorsque nous utilisons du matériel informatique (un ordinateur, une tablette...) ?”*
 - *“À l'école ?”*

- “À la maison ?”
- ⇒ ...

Les idées émises sont résumées et notées sur une feuille A4 (une feuille par idée).

- *Il est intéressant que les élèves argumentent la proposition énoncée. Par exemple, au lieu de “on ne court pas avec le matériel en main”, préférez “on ne court pas avec le matériel pour éviter de le laisser tomber”. Cela favorisera l’organisation des idées par la suite.*
- *Le fait d’écrire une proposition par feuille permettra d’organiser plus facilement les idées par la suite.*

2. Organisons nos idées, nos propositions... [50 minutes]

Voici le moment d’organiser ce que nous avons dit :

- en mettant ensemble les idées qui se ressemblent ou qui portent sur un même thème;
- en supprimant les doublons;
- en transformant le problème énoncé en une règle d’or;
- en nous assurant que tout le monde est d’accord et en supprimant ce qui rencontre peu d’approbations
- ...

Il est important d’impliquer les élèves au maximum en les incitant à échanger et à argumenter leurs choix.

3. Demandons l’avis de nos parents...

“Il y a sans doute des choses auxquelles nous n’avons pas pensées. Surtout en ce qui concerne la maison... Et si nous demandons aux parents de nous aider ?”

L’activité à la maison “Les règles de la maison” est présentée aux élèves. Ces derniers sont ensuite invités à la réaliser avec leur parents.

4. Découvrons et analysons les propositions des parents... [50 minutes]

Après avoir laissé le temps aux parents de réaliser l’activité “Les règles à la maison” avec leur enfant et de compléter le cahier de correspondance, un retour sur l’activité est effectué.

L’enseignant a préalablement collecté les conseils émis par les parents. Il les a notés sur de nouvelles feuilles. S’il le souhaite, en le précisant aux élèves, il peut au préalable regrouper les doublons pour ne conserver qu’une idée commune.

Les idées émises par les parents sont lues, commentées et débattues par les élèves. Si elles ne figurent pas encore dans celles déjà citées par les élèves, elles sont ajoutées dans la catégorie correspondante. Une reformulation peut être réalisée si nécessaire.

Maintenant que les éléments qui constitueront la charte sont répertoriés et classés, il est temps de la mettre en forme.

La démarche est proposée dans la fiche de présentation de la séance “Rédigeons notre charte...”



Une charte est un engagement moral et volontaire à se comporter avec respect en général et dans les situations précisées par le texte. Il n'y a pas de sanction en cas de manquement. Chacun est invité à prendre l'engagement, par exemple en donnant sa signature, de respecter les articles de la charte. Il peut se créer une dynamique dans laquelle un grand nombre de personnes feront de même. Il n'y a aucune contrainte: s'il respecte la charte c'est uniquement parce qu'il a conscience que cet engagement est une contribution personnelle à l'amélioration de la qualité du « vivre ensemble ».

(source : <http://education-nvp.org/wp/wp-content/uploads/2013/01/respectFP02.pdf>)



Des pages liées à l'élaboration d'une charte des usages numériques (et des exemples de chartes) :

- <http://ia89.ac-dijon.fr/tice/?Charte-des-usages-du-numerique>
- <http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?rubrique139>
- http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ien82-moissac/IMG/pdf/charte_internet_enfants.pdf